



**ACCUEIL COLLECTIF POUR MINEURS
LES MONTILS - CANDE SUR BEUVRON – MONTHOU SUR BIEVRE**

**REGLEMENT INTERIEUR
LOCAL JEUNES 11-17 ANS**

Le Local Jeunes est un service ouvert à tous les jeunes âgés de 11 à 17 ans (ou dès la 6ème) des communes de Les Montils, Candé sur Beuvron et Monthou sur Bièvre.
Il est situé Impasse des Masnières – 41120 Les Montils

INSCRIPTIONS /TARIFS

Les jeunes se présentent au local aux horaires d'ouverture. Les parents doivent remplir une fiche d'inscription, fournir une photocopie des vaccins de leur enfant et à chaque sortie, une autorisation.

Une adhésion est demandée. Elle s'élève à 24€ pour l'année ou 8€ par trimestre, payable en chèque à l'ordre du Trésor Public ou en espèces. Elle permet de participer aux activités proposées, d'utiliser le matériel mis à disposition et de s'inscrire aux sorties proposées.

Une participation financière est demandée pour les sorties et les soirées. Pour les adhérents faisant partie des communes du CEJ : 50% du coût total. Pour les adhérents des autres communes : tarif plein. Le paiement peut s'effectuer en chèque à l'ordre du Trésor Public, en chèques vacances, en espèces ou en passeport temps libre.

Les sorties annulées restent dues sauf présentation d'un justificatif valable transmis sous 7 jours. Qui sera soumis à l'appréciation de la commission Enfance Jeunesse.

HORAIRES

Le Local Jeunes est ouvert :

- ➔ Pendant l'année scolaire, les mercredis et les samedis de 14h à 18h.
- ➔ Pendant les vacances scolaires, du lundi au vendredi de 14h à 18h. En général sont organisées une sortie et une soirée par semaine (les horaires sont précisés sur la fiche d'autorisation)
- ➔ Possibilité d'ouverture exceptionnelle sur demande des jeunes pour préparer un projet commun.

Fermeture annuelle du local pendant les vacances de Noël et au mois d'août.

FONCTIONNEMENT

Le local est un lieu où les jeunes peuvent venir et partir à tout moment pendant les heures d'ouverture. Ils ont le choix de participer aux activités proposées, de rester entre eux pour discuter et d'utiliser le matériel mis à leur disposition.

Lorsqu'un jeune est inscrit à une sortie ou une soirée, il est tenu d'y rester jusqu'à la fin. Dans le

cas où il déciderait d'y mettre fin de façon anticipée et sans autorisation, la famille sera prévenue.

Sur le temps d'activité, auquel le jeune est préalablement inscrit, il lui est demandé de laisser son téléphone en mode silencieux afin de respecter le temps proposé. En cas d'urgence familiale, les animateurs restent joignables.

Il est strictement interdit de fumer au sein des locaux, cigarette électronique comprise.

Les jeunes sont tenus de respecter le matériel, le Local et son environnement extérieur proche, Participation active à la vie quotidienne du local (respect de la propreté des lieux- notamment des toilettes- faire sa vaisselle, tri sélectif...)

L'accueil doit s'effectuer dans le respect des opinions de chacun, où ni propagande, ni discrimination ne seront admises. Le respect des individus et la non-violence – (physique et/ou verbale) sont des règles fondamentales de fonctionnement.

Tout objet personnel apporté sur le temps d'accueil est sous la responsabilité de son propriétaire.

En cas de non-respect de ces règles, l'équipe pédagogique prendra les mesures qu'elle pense nécessaires (prévenir les parents, exclusion temporaire).

ENCADREMENT

L'encadrement des jeunes au local est assuré par un animateur et un directeur, diplômés, qui ont autorité pour faire respecter toutes les règles concernant le respect des personnes, des locaux et du matériel.

En cas de malaise ou d'accident survenant à un jeune, le personnel est habilité à prendre toutes les mesures qui s'imposent, en conformité avec le protocole d'urgence.

Les projets éducatif et pédagogique du local peuvent être consultés à tout moment sur simple demande.

TRANSPORT

Sur le temps des vacances scolaires, le Local Jeunes propose un service de ramassage en minibus. Celui-ci est à destination des jeunes de Monthou/Bièvre et de Candé/Beuvron. La réservation se fait deux jours à l'avance, par mail ou par téléphone.

CONTACTS

Coordonnées téléphoniques coordination : 02 54 44 11 58 / 06 31 06 74 72

Adresse du bureau service jeunesse : Mairie 8 rue de Bel air – 41120 LES MONTILS

mail : jeunesse.les.montils@orange.fr ou localjeunes41120@gmail.com

site web : lesmontils.iloise.net

facebook : Jeunesse Les Montils

